

Jean Claude BENANI
18 rue des moissons
21560 BRESSEY sur tille

Bresse, le 23 février 2015
Monsieur Patrick MOREAU
Mairie de BRESSEY
21560 BRESSEY

Monsieur le Maire,

En fin de matinée du samedi 21 février 2015, rue du varin, lors d'une rencontre avec 2 militantes, membres du conseil d'administration de l'A.D.E.BRES, vous avez dit entre autre :

« Lorsque je discute avec monsieur Bénani, il trouve mes idées bonnes mais lors des réunions de l'A.D.E.BRES, vous vous montez la tête et il suit d'autres idées ».

Vous n'ignorez pas que cette affirmation est contraire à la sincérité, à la franchise, à la vérité.

Ce langage est simplement tenu par un menteur.

Le conseil d'administration de l'A.D.E.BRES a, envers vous, des divergences sur la gestion de notre village notamment :

- la construction de l'école
- le plan de circulation routier
- notre village, n'ayant pas pour vocation à devenir un sous-CHEVIGNY, les dérogations au PPRI.

Ces divergences portent à la fois sur les décisions prises par le conseil municipal, mais également sur la façon dont elles sont obtenues.

A mon niveau, j'ai essayé d'être conciliateur et que cette opposition repose sur les idées, non sur les hommes.

L'A.D.E.BRES prône une démocratie plus participative.

Vous pratiquez mensonge pernicieux et manipulation.

Je ne peux que vous plaindre.

Recevez, monsieur le Maire, mes salutations citoyennes.